



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
Service Biodiversité et Ressources Naturelles
Affaire suivie par Christophe Tavin et Nicolas Gillodes
Tél. 05 34 45 15 16
Fax : 05 34 45 15 39
Mél : christophe.tavin@developpement-durable.gouv.fr

Toulouse, le

5 JUIN 2009

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 5 novembre 2008, je vous ai invité à désigner après concertation avec les associations ADIP 31, ASPAP, ASPP 65 et FTEM, six représentants pour siéger au sein du Groupe National Ours dans les Pyrénées (GNOP) en tant que membres du collège des associations.

Dans la perspective de pouvoir bénéficier de leur participation aux travaux de cette instance de concertation, j'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion se tiendra :

Le mercredi 24 juin 2009 à 10 h 00
à la préfecture de la Région Midi-Pyrénées
1, place Saint-Etienne à Toulouse – Salle Alain Bidou

Cette séance doit permettre de prendre connaissance des travaux conduits par les ateliers thématiques créés lors de la précédente réunion du GNOP, dans le cadre de la concertation mise en place autour du plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les pyrénées.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- rappel des conclusions de la réunion du 18/12/08,
- présentation des travaux des ateliers thématiques,
- discussion sur les suites à donner aux travaux des ateliers
- questions diverses.
-

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet de Région Midi-Pyrénées
Coordonnateur pour le Massif des Pyrénées

Pour le Préfet de Région
Le Secrétaire Général pour
les Affaires Régionales
de Midi-Pyrénées

Madame Marie-Lise BROUEILH
Présidente de l'ASPP 65
AREDA
16 rue du Dr Bergugnat
65400 ARGELES GAZOST

Pascal BOLOT